Liberte Politique

Éric Brion : « Quand on tapera mon nom sur Google, on ne trouvera plus "porc" »

Article rédigé par Le Point, le 27 septembre 2019

Source [Le Point]

Après le jugement qui condamne la journaliste à l'origine du #BalanceTonPorc, Éric Brion revient sur l'affaire qui a « ruiné » sa vie.

Il est le « dommage collatéral » de la libération de la parole des femmes. Il y a deux ans, son nom était jeté en pâture sur le réseau social Twitter ; c'était lui le prédateur, l'agresseur, le monstre, celui qui avait harcelé une femme dans un cocktail cannois, faisant référence à ses « gros seins » et lui promettant de la faire « jouir toute la nuit ». La bête, Éric Brion donc, prenait même les traits d'un porc.

C'est une tout autre histoire que ce quinquagénaire tente de raconter depuis deux ans, et c'est pour cette raison qu'il a porté plainte pour diffamation contre l'auteure de ce tweet, Sandra Muller, qui a lancé avec succès le #MeeToo à la française, #BalanceTonPorc. Ce père de famille, qui s'est retrouvé du jour au lendemain sans travail et sans compagne, s'est vécu comme la victime d'une « machine à broyer », incapable de se défendre ni de se faire entendre. « J'ai été condamné par le buzz », avait-il déclaré à <u>l'audience</u> en mai dernier.

« Je suis fier de m'être battu alors que beaucoup de gens à l'époque me disaient « Tais-toi » ou « Ça va passer... » confie-t-il aujourd'hui dans le cabinet de ses avocats, Me Nicolas Bénoit et Me Marie Burguburu, qui salue une "décision courageuse", « une première en France ». En chemise blanche, les yeux brillants, Éric Brion se dit « extrêmement soulagé », même s'il a conscience que cette affaire le « poursuivra toute (s)a vie ». « Ce qui compte maintenant pour moi, c'est que la justice a dit que je n'étais pas un porc », poursuit-il avant d'annoncer la nouvelle à sa fille aînée.Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici